



## **POSE DU PREMIER PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE DE LA CENTRALE SOLAIRE DE L'AÉROPORT DE VICHY-CHARMEIL**

Projet initié en 2019 par Vichy Communauté, le chantier de la future centrale solaire au sol est déjà bien avancé. Son implantation sur les délaissés de l'aéroport de Vichy-Charmeil, géré par la communauté d'agglomération, de part et d'autre de la piste d'atterrissage, permet de valoriser un terrain dégradé sur une surface totale de 16 hectares. Le chantier devrait prendre fin d'ici la fin de l'année après un an de travaux, pour une mise en service prévue au printemps 2025. La centrale solaire produira l'équivalent de la consommation électrique d'environ 10 000 personnes (hors chauffage), soit environ 40% de la population de la ville de Vichy.

Frédéric AGUILERA, Président de Vichy Communauté, et Adrian MEIER, Directeur Général des Opérations d'Urbasolar, ont posé le jeudi 18 juillet 2024 le premier panneau photovoltaïque de la centrale solaire Vichy-Charmeil.

### **UN PROJET COHÉRENT AU SEIN D'UNE TRAJECTOIRE CLAIRE**

L'implantation d'une telle infrastructure sur le territoire permet de répondre aux engagements pris par Vichy Communauté à travers trois démarches qui guident son action :

- La neutralité carbone d'ici à 2050, inscrite dans son projet de territoire « AGIR 2035 » : en produisant des énergies décarbonées locales, le territoire évite ainsi les émissions issues de la consommation et du transport d'énergies fossiles ;
- L'autonomie énergétique d'ici à 2050, avec l'enjeu de « Territoire à Energie Positive, TEPos » ;
- Le développement des énergies renouvelables locales, mis en valeur par le Plan Climat Air Energie Territorial, PCAET, qui identifie l'énergie solaire photovoltaïque comme potentiel principal du territoire.

Le parc photovoltaïque est construit par le groupe Urbasolar, et exploité par la société de projet « URBA 268 », qui compte 2 actionnaires : Urbasolar (60%) et Vichy Communauté (40%).

### **UN PROJET EXEMPLAIRE AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

La centrale solaire se divise en deux parties pour une surface totale de 16 hectares, contre 27 dans le projet initial. En effet, compte tenu des enjeux de biodiversité et de la coactivité aéronautique, le projet a dû être adapté pour s'intégrer de façon vertueuse dans son environnement. La contrainte d'éblouissement vis-à-vis des avions a également été prise en compte. Enfin, le site étant concerné par un Plan de prévention de Risque Inondation, des mesures ont été prises de manière à surélever les structures portant les panneaux solaires. Au total, le parc comptera environ 30 000 panneaux photovoltaïques pour une puissance installée de 17 Mwc. L'agglomération souhaite mettre en place une activité d'écopâturage en partenariat avec un éleveur ovin afin d'assurer l'entretien du parc, tout en respectant l'environnement.

« Fort de notre expérience sur des sites de même typologie que celui de Charmeil, nous sommes très fiers que Vichy Communauté nous ait fait confiance pour relever le défi d'implanter une centrale photovoltaïque à proximité d'un aéroport toujours en activité. Une fois terminé, l'ouvrage répondra aux exigences et contraintes locales. Il nous tient ainsi à cœur chez Urbasolar d'accompagner les collectivités territoriales dans leur transition énergétique et de proposer des projets sur mesure. » **Adrian Meier, Directeur Général – Opérations**

#### À propos d'Urbasolar :

Premier spécialiste français du photovoltaïque, le groupe URBASOLAR est le partenaire privilégié des collectivités locales et des entreprises pour diffuser cette technologie amenée à jouer un rôle de premier plan pour l'alimentation électrique de l'humanité.

Filiale de l'électricien suisse AXPO, URBASOLAR propose une offre clés en main, incluant la production et la fourniture d'électricité d'origine renouvelable.

- Certifié ISO 9001, ISO 14001 en France et AQPV-Contractant Général.
- Membre Fondateur de SOREN (PV Cycle France) (2014).

#### QUELQUES CHIFFRES :

- **160 469 tonnes** de CO2 évité sur 30 ans en comparaison aux énergies fossiles
- **1 135 tonnes** de CO2 évité en 1 an, soit **34 039 tonnes** de CO2 en 30 ans, en comparaison au mix énergétique français



#### DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr  
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88

9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - +33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

[www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)